

CHARTRE DU GROUPE D'ACHAT SOLIDAIRE DES PAYS LORRAINS.

DÉFINITION :

Un groupe d'achat solidaire, c'est :

un groupe de personnes qui se rassemblent pour s'approvisionner en produits écologiques de qualité directement chez des producteurs locaux (circuit court).

Il s'agit d'une alternative concrète à la grande distribution, visant à soutenir l'agriculture paysanne; une relation directe, de confiance, humaine avec des producteurs locaux vis-à-vis desquels chaque membre s'engage formellement, par le biais d'un contrat. Il est aussi possible d'acquérir des produits complémentaires en dehors de cette relation contractuelle de base, en accord avec les producteurs concernés.

PRINCIPES :

1. Agriculture paysanne :

On estime actuellement qu'une ferme familiale disparaît chaque minute en Europe. Surproductions, crises sanitaires, dégradation des ressources naturelles, diminution continue du nombre de paysans... C'est tout le modèle agricole productiviste des 40 dernières années qui est à remettre en cause. Face à la pression de l'industrie agrochimique et à la logique marchande mondiale, une alternative existe l'agriculture paysanne.

Il s'agit d'un concept d'agriculture qui répond à des critères à la fois de durabilité, de respect de l'environnement et du tissu social. C'est une vision qui affirme que l'agriculture n'a pas qu'un rôle de production de denrées alimentaires, mais a aussi un rôle social, environnemental et de maintien de la qualité des produits.

L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

La raison d'être actuelle de l'agriculture paysanne est de promouvoir l'agriculture qui répond effectivement à l'ensemble des besoins de la société.

Un besoin alimentaire.

Un besoin d'animation culturelle et sociale du milieu rural.

Un besoin de biens et services rendus par l'agriculture concernant le cadre de vie, le paysage, la gestion du territoire.

Un besoin concernant la qualité et la diversité du milieu naturel. Il s'agit ici de la fonction écologique de l'agriculture.

Pour répondre à l'ensemble de ces besoins, l'agriculture produit, toujours et en même temps, des biens marchands (biens alimentaires et non alimentaires) et des biens, pour l'instant, non marchands (paysage, territoire, environnement), de façon positive ou négative.

L'agriculture paysanne porte en elle trois dimensions aussi fondamentales les unes que les autres :

Elle a une dimension sociale basée sur l'emploi, la solidarité entre paysans, entre régions, entre paysans du monde. Le respect du droit à produire pour chaque paysan et chaque région est fondamental, sinon les plus puissants empièteront sur le droit de vie des autres, ce qui n'est pas gage d'équilibre et d'humanité.

L'agriculture paysanne permet à un maximum d'actifs d'exercer la profession agricole.

Elle doit être économiquement efficace. Elle doit créer de la valeur ajoutée, par rapport aux moyens de production mis en œuvre et aux volumes produits. C'est la condition pour que les paysans puissent vivre avec des volumes de production relativement modestes, condition pour maintenir des actifs nombreux. Cette production économiquement efficace va de pair avec une production de qualité.

Elle doit respecter les consommateurs et la nature. C'est la contrepartie obligatoire à la contribution de la collectivité au secteur agricole. Il s'agit ici de la qualité alimentaire, des équilibres écologiques, de paysages, de la biodiversité, etc.

Le mouvement paysan a également élaboré le concept de **Souveraineté Alimentaire**.

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT des populations, de leurs Etats ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis à vis des pays tiers. La souveraineté alimentaire inclut :

La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysan(ne)s et des sans-terre à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM (Organismes génétiquement modifiés) pour le libre accès aux semences, et de la sauvegarde de l'eau comme un bien public à répartir durablement.

Le droit des paysan(ne)s à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer.

Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.

Des prix agricoles liés aux coûts de production : c'est possible à condition que les Etats ou Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, qu'ils s'engagent pour une production paysanne durable et qu'ils maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.

La participation des populations aux choix de politique agricole. La reconnaissance des droits des paysannes qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

2. Ecologie :

Nous soutenons et encourageons un mode de production agricole écologique, pratiqué par des agriculteurs et paysans respectueux de l'environnement. Nous encourageons une agriculture autonome, sans emploi d'intrants agricoles (pesticides et engrais chimiques).

Nous ne nous cantonnons pas aux producteurs certifiés "bio" locaux mais sommes également ouverts aux producteurs fermiers locaux s'inscrivant dans une démarche agroécologique.

Considérant le réchauffement climatique et le contexte énergétique actuel, nous sommes sensibles à la gestion de l'énergie; que ce soit dans le domaine de la mécanisation, du transport ou du chauffage (production en serres).

3. Un modèle alternatif de distribution : une distribution de proximité en circuit court :

Qui sait aujourd'hui par qui, où et comment est produit ce qu'il mange, ce qui le vêt, l'énergie qu'il consomme, ... ?

Pour nous alimenter, par exemple, nous sommes très dépendants de la grande distribution (supermarchés, grossistes, chaînes de magasins, ...). «La vie, la vraie! », « Vivez comme vous voulez », « Venez chez nous ! Vous trouverez tout, la qualité et pas cher », nous clament les supermarchés.

Ces slogans masquent une réalité aujourd'hui bien plus sombre :

En pratiquant la politique du prix le plus bas, la grande distribution met sous pression constante ses employés et ses fournisseurs (agriculteurs, transformateurs...), ce qui établit un rapport de force inégal ;

La position monopolistique des chaînes de supermarchés les conduit à imposer un modèle de production intensive aux dépens de la qualité sociale et écologique des produits ;

Ce système productiviste entraîne la concentration des terres, la mécanisation et l'emploi d'intrants chimiques qui ont pour conséquence directe une diminution drastique de l'emploi agricole et la disparition de la paysannerie ;

Les salariés de la grande distribution sont eux aussi soumis à des conditions de travail de plus en plus dures (flexibilité, temps partiel, bas salaires, ...) et menacés de licenciements;

Les marges des opérateurs de la grande distribution sont supérieures au prix du producteur. Le consommateur paye plus pour la commercialisation que pour le travail de production;

Les fruits et légumes, particulièrement, sont soumis à une standardisation et un calibrage exacerbé qui conduisent bien souvent à une perte de la qualité gustative et à un gaspillage de nourriture considérable (produits déclassés) ;

Suivant cette logique, on privilégie les races animales et variétés végétales "améliorées" qui répondent aux impératifs de la grande distribution, ce qui engendre notamment une perte de la biodiversité et favorise la position monopolistique des industries semencières qui détiennent des brevets sur le vivant ;

Les délais de paiement au producteur, assez longs, qui permettent de faire des placements financiers,
Coût énergétique et environnemental engendré par le transport et exportations de marchandises (à lui seul un consommateur parcourt 2500 kms par an pour faire ses courses);

Perte du lien avec le producteur et perte de convivialité sociale;

Disparition des marchés locaux, de la vente directe;

Emballage : 50% du volume de nos poubelles...;

« marges arrières », en plus de la marge bénéficiaire et du coût de commercialisation, il existe toutes sortes de marges supplémentaires que le producteur doit payer au supermarché, notamment pour référencer ses produits, être inséré dans les revues promotionnelles, avoir son produit placé à une place de choix dans les rayons, etc.

Le circuit court, appelé aussi filière courte, est un mode de commercialisation directe se basant sur une économie locale. L'objectif est que le producteur est le principal bénéficiaire de la vente de ses produits et non plus les intermédiaires comme c'est le cas dans la grande distribution, par exemple. Pour cela, le producteur assume lui-même la commercialisation et/ou en partenariat avec les consommateurs. Ainsi, on cherche à éviter un maximum d'intermédiaires commerciaux qui contribuent à diminuer la marge bénéficiaire du producteur et répercutent souvent certains coûts de commercialisation sur le prix du consommateur (prix au détail).

4. Autogestion et convivialité :

En nous rassemblant dans un groupe d'achat solidaire, nous pouvons développer notre autonomie et celle des producteurs avec lesquels nous collaborons.

Par là nous entendons, la possibilité de (re)créer nos propres lois, logiques, modes de fonctionnement.

Le G.A.S. s'inscrit dans une dynamique collective, égalitaire, participative... d'autogestion. Le G.A.S. existe par et pour tous, autogéré par les membres qui participent librement, selon leurs disponibilités. Tour à tour nous nous partageons les différentes tâches nécessaires au bon déroulement des permanences (jour de livraison et redistribution des produits) : réception ou enlèvement des produits, comptabilité, commandes, accueil, etc.

L'existence du Groupe d'Achat Solidaire repose sur l'engagement libre et spontané de ses membres.

En coopérant de la sorte avec des producteurs paysans, nous participons au maintien d'une agriculture à échelle humaine et soutenable.

La convivialité est un souci majeur dans le G.A.S. Celui-ci est conçu comme un lieu de rencontre et d'échange entre ses membres. La gestion collective du G.A.S., chacun en fonction de ses possibilités, amène les membres à développer entre eux des liens de solidarité.

5. Réflexion et sensibilisation :

Le G.A.S. est un lieu de réflexion sur l'agriculture, l'alimentation, les modes de distribution et l'écologie. Le G.A.S. est ainsi une source d'information pour ses membres et une plate-forme à partir de laquelle il est possible de sensibiliser un plus grand nombre de personnes. En ce sens, des ateliers de réflexions sont organisés. Des documents sont rédigés et diffusés plus largement. Tout média peut servir à alimenter la réflexion et la sensibilisation.

Le G.A.S. s'implique dans une démarche de travail en réseaux avec tous types d'acteurs partageant les mêmes valeurs et objectifs.

Le G.A.S. doit réfléchir à sa pérennisation.

Le G.A.S. peut également définir des actions permettant de renforcer l'engagement et l'implication des consommateurs dans des domaines tels que : l'accompagnement des maraîchers, les investissements solidaires, l'achat collectif de foncier, l'essaimage sur le territoire, l'élargissement du champ d'activités, l'évolution de son statut juridique...

PARTENARIAT PRODUCTEUR/CONSOMMATEUR :

1. Une relation solidaire :

Le G.A.S. n'a pas seulement pour objectif de fournir à ses membres des produits de qualité. Ses membres s'engagent également vis à vis des producteurs afin de soutenir et de pérenniser un mode d'agriculture qui correspond à nos valeurs mais qui est actuellement en danger.

C'est aussi être solidaire dans les aléas de la production, c'est aussi accepter lors de quelques distributions d'avoir moins de légumes que d'habitude ; « votre fermier de famille » fera bien sûr son possible pour que vous soyez gagnant de façon globale.

Ainsi, acheter des légumes et des produits agricoles via un G.A.S., c'est s'engager pendant un temps déterminé à soutenir un producteur dans son travail.

2. Critère de choix des produits :

Le producteur principal du G.A.S. est la plupart du temps un producteur de fruits et légumes.

Tous les produits issus de l'agriculture, qu'ils soient des produits alimentaires, d'entretien ou textiles, et ayant subi le moins de transformations possible, sont susceptibles d'être distribués via le G.A.S. en fonction de l'intérêt des membres.

3. Critère de choix des producteurs partenaires :

Critères écologiques/environnementaux

Les producteurs partenaires doivent se préoccuper de l'impact environnemental de leur activité, et tenter d'en limiter au maximum les conséquences.

A titre indicatif, nous indiquons ci-dessous des critères de choix pour développer de nouveaux partenariats et/ou évaluer les partenaires actuels. Il s'agit de points de repères.

Méthodes de production

Se rapprocher au mieux de l'esprit de la permaculture :

Ensemble de pratiques et de mode de pensée visant à créer une production agricole soutenable, très économe en énergie et respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques. Elle vise à produire de la nourriture en renforçant l'écosystème et particulièrement les êtres vivants en faisant partie. Elle utilise des notions d'écologie, de paysagisme, d'agriculture biologique et de pédologie (étude des sols). La permaculture invite à mettre ces aspects théoriques en relation avec les observations réalisées sur le terrain. La base de la permaculture est d'analyser les éléments constitutifs d'un écosystème individuellement, mais aussi de prendre en compte leurs interactions, dans le but de produire une compréhension globale de l'écosystème.

Voici quelques points de repères pratiques :

Taille de l'exploitation raisonnable, partage des ressources/installations/machines entre plusieurs exploitations ;

Préservation de la vie du sol : couverture permanente du sol, éviter le compactage, nombre limité de passages de machines agricoles, alternance/rotation des cultures (renourrir le sol, repos du sol, jachère), interdiction/limitation d'utilisation d'intrants (pesticides et engrais chimiques), privilégier les solutions naturelles (matières organiques, épandages des excédents, purins de plantes) ;

.préservation des écosystèmes : protection des plantes et des habitats sauvages, permettre à la biodiversité de se maintenir (réseaux écologiques -couloirs, haies, zones non fauchées de transition, bords de champs et fossés, ...) ;

préservation de la diversité des variétés du système agricole et de son environnement ;

utilisation rationnelle de l'énergie : privilégier les énergies renouvelables aux énergies fossiles;

gestion de la surproduction (si existante) ;

gestion de l'eau : utilisation économe (productions, lavage récoltes, entretien machines et installations), traitement des eaux usées, récolter l'eau de pluie ;

entretien des installations/machines agricoles : produits naturels et/ou plus respectueux de l'environnement utilisés, ... ;

production animale : privilégier la prophylaxie (prévention) naturelle, la nourriture naturelle, le bien-être, éviter les antibiotiques.

Gestion des matières résiduelles

Assainissement des eaux usées et éventuelle réutilisation en interne dans l'exploitation ;

récupération et recyclage des déchets solides : tri, travail avec des associations de récupération, compostage des putrescibles (dont fumier, lisier) et utilisation pour nourrir les sols, envoi vers centre de production biogaz,...

Mode de conditionnement et Mode de livraison - distances

Temps entre récolte et livraison aussi court que possible ;

éviter tout (sur)emballage, privilégier cartons/caisses/paniers/récipients en verre réutilisables, sacs papier ;

privilégier les grands contenants (ex pour l'huile, le vin, les céréales), réduire le poids transporté; livraisons groupées ;

fréquence des livraisons limitée au nécessaire ;

limiter la distance : le G.A.S. se limite à des produits provenant de notre région transfrontalière privilégiant les producteurs locaux. Exceptionnellement des partenariats sont conclus avec des producteurs plus éloignés pour certains produits indisponibles localement (par exemple l'huile d'olive, le riz, le vin) ;

moyens de transports utilisés : privilégier les moins polluants (selon la distance : bateaux, trains de marchandises, camions, profiter de personnes de passage près du lieu de production), profiter de camions effectuant des allers ou retours à vide après livraison de leur cargaison ou de personnes faisant la route depuis un endroit proche d'un producteur et demander de transporter nos produits, ...

Critères sociaux

relations égalitaires entre les travailleurs et gestion collective;

fonctionnement en réseaux, partage des connaissances et moyens techniques avec d'autres exploitations ;

respect de conditions de travail saines (horaires, sécurité, ...);

rémunération juste de la main-d'œuvre, d'éventuels employés;

travail de (ré)insertion sociale : engagement de personnes handicapées, personnes à faibles revenus, de jeunes en décrochage, ...;

implication dans la vie sociale locale (proche du lieu de l'installation agricole) : visites de la ferme, accueil de classes, vie associative, ...;

Critères économiques

Bon rapport qualité-prix, attention au coût des transports;

circuits de commercialisation utilisés : quel intérêt le producteur témoigne pour le circuit court ? ;

travail avec des banques éthiques.

4. Procédure de choix :

Une visite est organisée sur le terrain, avec au moins trois membres du G.A.S. Ces visites sont ouvertes à tous; tous les membres en sont informés.

Si nécessaire, une série de questions, élaborées en réunion avec les membres du G.A.S., seront posées au producteur.

Une fiche compréhensible par tous servira de repères et reprendra les critères auxquels il est nécessaire de faire attention lors des visites.

Exemples :

-Quelle est la proportion d'intrants extérieurs et d'où viennent-ils ?

-Quelle est la part entre énergies renouvelables et énergies fossiles ?

-Quelles sont les actions prévues pour préserver le sol, la biodiversité,

Un rapport écrit est réalisé et communiqué à tous les membres.

La décision finale est prise en réunion.

5. Partenariat avec les producteurs :

Une relation contractuelle.

Un contrat d'engagement est élaboré pour chaque partenariat. Plusieurs contrats peuvent coexister : par exemple, pour le panier de légumes, colis de viande, fromages, lait...

Visites sur le terrain

Des visites chez les producteurs sont organisées au moins une fois par an afin d'entretenir les contacts avec les producteurs.

Le G.A.S. entend réfléchir à des possibilités ponctuelles d'investissement des membres dans le travail agricole dans une optique de solidarité et de sensibilisation par la pratique à la réalité agricole.

Fête à la ferme, portes ouvertes...